

# GARANTIE

## CHARGEUSES-PELLETEUSES BOBCAT®

DOOSAN Bobcat EMEA s.r.o. garantit à ses concessionnaires agréés, qui garantissent à leur tour à l'utilisateur final / au propriétaire, chaque chargeuse-pelleteuse Bobcat neuve contre tout défaut avéré de matériau ou de fabrication pour une période de vingt-quatre (24) mois à compter de la livraison à l'utilisateur final ou de 2000 heures d'utilisation, selon le premier terme atteint. Pendant la période de garantie, le concessionnaire Bobcat agréé doit procéder, à la discrétion de DOOSAN Bobcat EMEA s.r.o., à la réparation ou au remplacement, sans frais de pièces, de main-d'œuvre ou de déplacement du technicien, de toute pièce de la machine Bobcat qui présenterait un défaut matériel ou de fabrication. L'utilisateur final / le propriétaire informera immédiatement par écrit le concessionnaire Bobcat agréé de tout défaut de cette nature et lui accordera un délai raisonnable pour procéder au remplacement ou à la réparation. DOOSAN Bobcat EMEA s.r.o. Peut exiger, à sa convenance, le retour des pièces défectueuses à l'usine. Le transport de la machine Bobcat chez le concessionnaire Bobcat agréé, afin d'y effectuer les travaux sous garantie, est à la charge de l'utilisateur final / du propriétaire. Les entretiens réguliers mentionnés dans les tableaux d'entretien doivent être respectés et documentés, et des pièces / lubrifiants d'origine doivent être utilisés. La garantie ne couvre pas les éléments suivants : huiles, lubrifiants, liquides de refroidissement, éléments de filtre, pièces de réglage, ampoules, fusibles, pièces du système de démarrage (bougies de préchauffage, pompe à injection, injecteurs), courroies du ventilateur de l'alternateur et autres pièces d'usure rapide. Les axes et les bagues sont considérés comme étant des éléments consommables normaux et ne sont pas couverts par la garantie. Cette garantie ne s'applique pas aux pneus et autres accessoires du commerce non fabriqués par Bobcat. Dans ce cas, seule la garantie du fabricant, le cas échéant, s'applique. Cette garantie ne couvre pas les dommages résultant d'une utilisation abusive, d'accidents, de modifications, de l'utilisation de la machine Bobcat avec un godet ou un accessoire non approuvé par Bobcat, de l'obstruction de la circulation d'air ou du non-respect des instructions relatives à l'entretien ou à l'utilisation de la machine Bobcat.

DOOSAN BOBCAT EMEA S.R.O. EXCLUT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, CONDITIONS OU DÉCLARATIONS IMPLICITES OU EXPLICITES, RÉGLEMENTAIRES OU AUTRES (EN DEHORS DU TITRE), Y COMPRIS TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE COMMERCIALISATION, DE QUALITÉ OU D'ADAPTATION À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. LA RÉPARATION PAR DOOSAN BOBCAT EMEA S.R.O. DE TOUTE NON-CONFORMITÉ, PATENTE OU LATENTE, AU COURS DE LA PÉRIODE ET DANS LES CONDITIONS PRÉCITÉES, VAUT EXÉCUTION COMPLÈTE PAR DOOSAN BOBCAT EMEA S.R.O. DE SA RESPONSABILITÉ EN LA MATIÈRE, AU TITRE DE TOUT CONTRAT, GARANTIE, PRÉJUDICE, NÉGLIGENCE, INDEMNITÉ, RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTRE LIÉS AU PRODUIT CONCERNÉ OU QUI POURRAIENT EN RÉSULTER. L'INDEMNISATION DE L'UTILISATEUR FINAL / DU PROPRIÉTAIRE ACCORDÉE SELON LES CONDITIONS DE GARANTIE PRÉDÉFINIES EST EXCLUSIVE, ET LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE DOOSAN BOBCAT EMEA S.R.O., Y COMPRIS TOUTE SOCIÉTÉ HOLDING, FILIALE, SOCIÉTÉ ASSOCIÉE, AFFILIÉE OU DISTRIBUTRICE, RELATIVE À CETTE VENTE OU AU PRODUIT ET AU SERVICE FOURNIS AUX TERMES DE LA VENTE ET RELATIVE À LEUR EXÉCUTION OU NON, Y COMPRIS TOUTE INSTRUCTION DE LIVRAISON, D'INSTALLATION, DE RÉPARATION OU D'ORDRE TECHNIQUE COUVERTE PAR OU DONNÉE DANS LE CADRE DE LA VENTE, AU TITRE DE TOUT CONTRAT, GARANTIE, PRÉJUDICE, NÉGLIGENCE, INDEMNITÉ, RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTRE, NE PEUT EXCÉDER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT CONCERNÉ PAR LA GARANTIE. DOOSAN BOBCAT EMEA S.R.O., Y COMPRIS TOUTE SOCIÉTÉ HOLDING, FILIALE, SOCIÉTÉ ASSOCIÉE, AFFILIÉE OU DISTRIBUTRICE, NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE ENVERS L'UTILISATEUR FINAL / LE PROPRIÉTAIRE OU LEURS AYANTS DROIT, BÉNÉFICIAIRES OU CONCESSIONNAIRES AU REGARD DE CETTE VENTE, DE TOUT DOMMAGE INDIRECT, ACCESSOIRE, ACCIDENTEL, PARTICULIER OU EXEMPLAIRE RÉSULTANT DE CETTE VENTE OU DE SON INEXÉCUTION, OU RÉSULTANT DE TOUT DÉFAUT, PANNE OU DYSFONCTIONNEMENT DU PRODUIT VENDU, AU TITRE DE PERTE D'UTILISATION, DE BÉNÉFICES, DE CHIFFRE D'AFFAIRES, D'INTÉRÊTS OU DE RÉPUTATION, D'ARRÊT DE TRAVAIL, DE DÉGRADATION D'AUTRES BIENS, DE PERTE SUITE À UNE FERMETURE OU À UN ARRÊT DES ACTIVITÉS, D'AUGMENTATION DES COÛTS D'EXPLOITATION, OU DE RÉCLAMATIONS PAR L'UTILISATEUR OU PAR DES CLIENTS DE L'UTILISATEUR SUITE À UNE INTERRUPTION DE SERVICE, QUE SA RESPONSABILITÉ SOIT INVOQUÉE OU NON AU TITRE DE TOUT CONTRAT, GARANTIE, PRÉJUDICE, NÉGLIGENCE, INDEMNITÉ, RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTRE.

**Bobcat®**